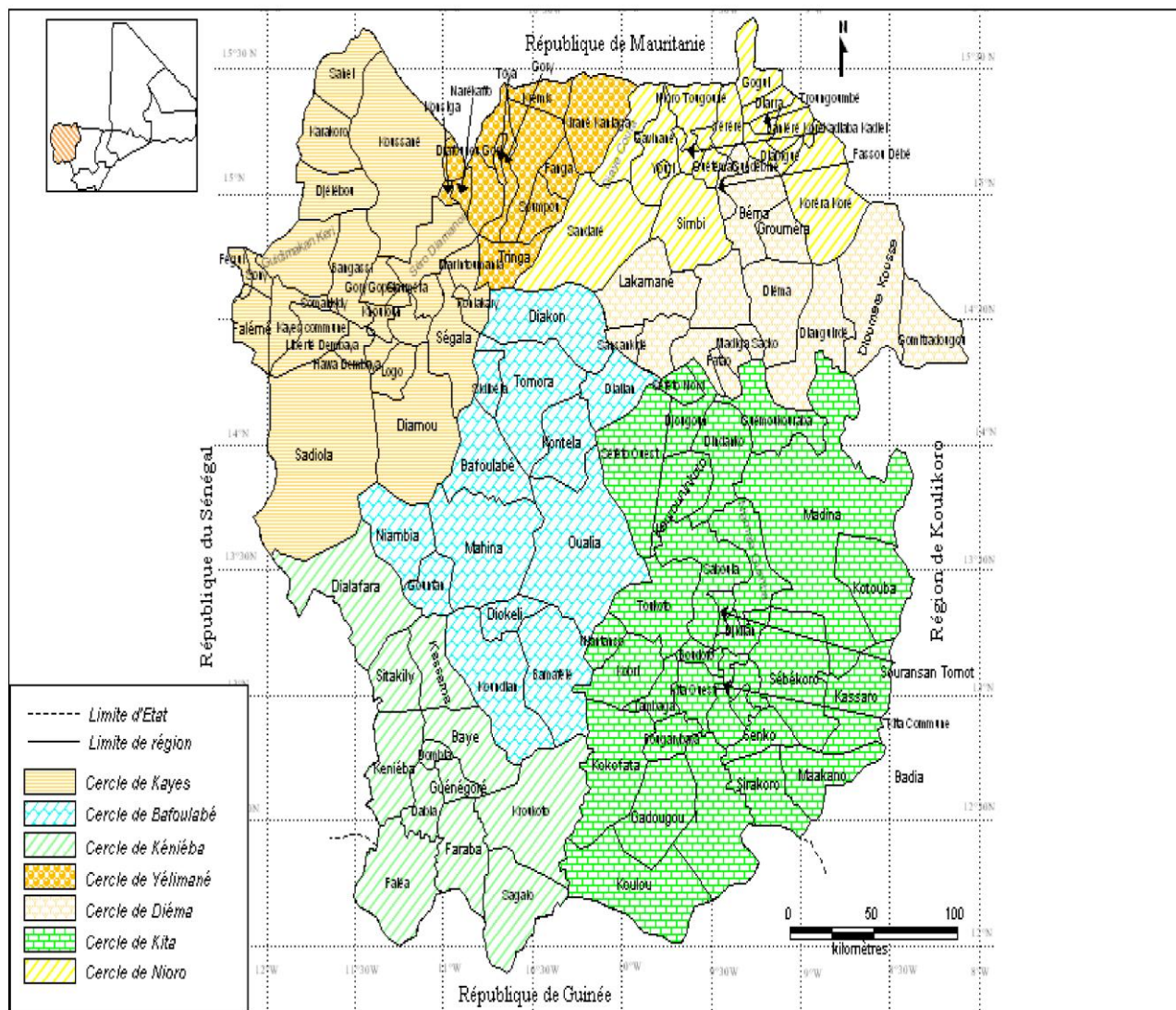


REGION DE KAYES

Plan Régional de Population de Kayes

CARTE N°1 : LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE LA RÉGION DE KAYES



Source : MDRI, IGM
Réalisation : 2009

Auteur : Yaranga COULIBALY

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	4
1. <i>Les politiques de population au Mali et leurs programmes régionaux d'investissements</i>	<i>6</i>
2. <i>Les objectifs du plan régional de population</i>	<i>8</i>
3. <i>Démarche méthodologique et cadre de formulation du plan régional de population</i>	<i>8</i>
I. DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DE LA REGION.....	11
1.1. Présentation de la région.....	11
1.2. Situation économique de la région de Kayes.....	14
1.3. Développement humain et qualité du capital humain dans la région de Kayes :.....	20
1.4. Mouvements de population : migration et contribution des migrants au développement régional	25
1.5. Défis et opportunités offertes par les territoires.....	26
II. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE DEMOGRAPHIQUE ET DU GENRE DANS LES CADRES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	29
2.1. Présentation sommaire de quelques documents stratégiques de développement régional (PSDR et SRAT) et des espaces économiques partagés.....	29
2.2. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces en matière de prise en compte des questions de population, de la variable démographique et du genre	30
2.3. Les acteurs régionaux dans le domaine de population & développement et leur rôle	32
2.4. Principales leçons tirées de l'analyse SWOT	33
2.5. Défis majeurs en termes de population et développement pour accélérer la capture du dividende démographique dans la région de Kayes	33

Listes des cartes

Carte 1 : Aperçu de la région de Kayes et de ses cercles	11
Carte 2 : Réseau de transport de la Région de Kayes.....	13

Liste des graphiques

Graphique 1 : Polygone des sous dimensions de la dimension « Réseaux et Territoire », Région de Kayes 2015.....	14
Graphique 2 : Consommation moyenne et revenu moyen di travail (Région de Kayes, 2017)	20

Listes des tableaux

Tableau 1 : Cadre d'analyse globale SWOT des documents stratégiques de planification régionale du développement (PSDR et SRAT)	31
--	----

INTRODUCTION GENERALE

Le Mali connaît une croissance démographique rapide : de 6,4 millions d'habitants en 1976 et 7,6 millions en 1987, la population a cru rapidement pour atteindre 9,8 millions d'habitants en 1998 et s'établir à 14,5 millions d'habitants en 2009. Le taux d'accroissement intercensitaire est de l'ordre de 3,6% sur la période 1998 – 2009. En 2017, la population malienne est estimée à 18,9 millions d'habitants et pourrait doubler d'ici 2035 (pour atteindre 30,3 millions)¹.

Cette population est fortement rurale (77,5% de la population totale) et composée en majorité de femmes (50,4% de la population totale). Elle est inégalement répartie sur le territoire national : la densité moyenne nationale est d'environ 12 habitants au km² contre moins d'un habitant au km² pour la région de Kidal, 26 pour la région de Mopti ou même 6 780 pour le district de Bamako. Les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni qui occupent plus de deux-tiers de la superficie totale du pays ne concentrent que moins de 10% de la population totale. Selon les données du RGPH 2009, plus d'un malien sur 2 (53%) ont moins de 18 ans et près du tiers de la population a un âge compris entre 10 et 24 ans. Cette forte proportion d'enfants et de jeunes entraîne une progression très rapide du volume des investissements nécessaires dans la fourniture de services d'éducation, de formation et de santé de qualité pour tous et d'emploi décent pour la population.

Au Mali, la répartition spatiale équilibrée de la population, la nécessité d'en maîtriser le rythme de croissance et les effets de cette croissance sur les performances économiques restent des enjeux de taille dans le processus de développement. Pour faire de la population, un atout pour le développement du pays, le Mali dispose depuis 1991, d'une Politique Nationale de Population et d'une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (2006) entre autres politiques et stratégies de gestion de la population.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation et de la libre administration des collectivités territoriales, des instruments de planification sont formulés, mis en œuvre et évalués au niveau des collectivités : plan stratégique de développement, schéma d'aménagement du territoire et autres cadres de gestion du développement au niveau régional et local. Il importe que ces différents cadres soient en lien avec les instruments nationaux (CREDD et politiques sectorielles) et avec la vision nationale de développement.

C'est dans l'objectif d'opérationnaliser la politique nationale de population et de faciliter la prise en compte des questions de population au niveau régional que le présent cadre est proposé. Il s'appuie donc sur la politique de population mais tente

¹ Direction Nationale de la Population, Projections démographiques 2010 – 2035

de prendre en compte et de corriger les insuffisances identifiées dans la mise en œuvre des précédents programmes régionaux d'actions et d'investissements prioritaires en matière de population. La Politique nationale de Population révisée (adoptée en décembre 2017) exprime clairement la vision nationale de faire de la population malienne, un véritable atout pour son développement. Elle ambitionne de contribuer au renforcement de l'autonomisation des jeunes et des femmes et à l'accélération de la transition démographique à travers le changement social et de comportement, l'accès et l'utilisation des services de santé (en particulier de la reproduction, maternelle et infantile) et de la scolarisation et du maintien des filles à l'école.

La Politique de Population tente également d'apporter une réponse aux constats issus de l'évaluation des différents CSCR et du CREDD, faisant de la croissance démographique rapide et de la structure de la population, un des facteurs contraignant l'atteinte des objectifs de développement économique fixés. A titre d'exemple, le document de CSCR 2012 – 2017 rappelle que : « *Le rythme rapide de la progression démographique doit être intégré dans l'ensemble des programmes sectoriels, à toutes les étapes de la formulation, de la budgétisation, de la mise en œuvre et du suivi – évaluation.* »

Le plan régional de population (PRP) est un document qui prend spécifiquement en compte la nécessité d'accélérer la transition démographique et de favoriser la participation économique des femmes et des jeunes pour la capture du dividende démographique. Il s'inspire à ce titre, (i) des objectifs de développement durable (ODD) et (ii) des initiatives mises en place au niveau sous régional (initiative régionale pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel – SWEDD)² et au niveau africain (Agenda 2063 de l'Union Africaine et feuille de route de l'Union Africaine³ « capturer le dividende démographique en investissant massivement dans la jeunesse »). Il apporte une réponse à la nécessité de prendre en compte la structure et les tendances démographiques dans la

² Le projet Autonomisation des femmes et Dividende démographique au Sahel (*Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend – SWEDD*) est une initiative de six (6) pays du Sahel (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) avec l'appui financier de la Banque Mondiale et l'assistance technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS). Il vise à favoriser l'accélération de la transition démographique pour l'atteinte du dividende démographique. Il comprend trois composantes : (i) accroissement de la demande de services de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle (SRMIN), (ii) renforcer les capacités d'offre et la disponibilité de personnel qualifié en SRMIN et (iii) promouvoir l'application de politiques publiques tenant compte des questions de population,

³ La feuille de route de l'Union Africaine pour la capture du dividende démographique à travers l'investissement massif dans la jeunesse (Décision n°601 *Assembly/AU/Dec.601 (XXVI)*, Union Africaine, janvier 2016) invite les pays membres de l'Union Africaine à investir massivement dans les domaines de l'éducation / formation, de la santé, de l'emploi et de la participation des jeunes. Le Mali a, en juin 2017 et en réponse à la décision de l'Union Africaine, élaboré et lancé officiellement une feuille de route nationale.

planification au niveau régional, en particulier dans l'identification des objectifs à atteindre et dans l'évaluation des besoins d'investissements pour la réalisation de ces objectifs.

1. Les politiques de population au Mali et leurs programmes régionaux d'investissements

La première politique de population (Déclaration Générale de Politique de Population) a été adoptée au Mali en 1991. Sur la base des évaluations successives de sa mise en œuvre, elle a fait l'objet de deux révisions (en 2003 puis en 2017) pour prendre en compte (i) la nécessité de maîtriser la fécondité afin de rendre la croissance démographique économiquement soutenable et (ii) les questions émergentes telles que le dividende démographique, les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Encadré 1 : le dividende démographique : qu'est-ce que c'est et comment l'atteindre ?

Le dividende démographique se définit comme le gain de croissance économique pouvant résulter d'un changement dans la structure par âge de la population. Il apparaît lorsque la proportion de population active (15 – 64 ans) croît plus vite que celle des inactifs. Mais le bénéfice du dividende démographique n'est pas automatique. Il nécessite, en plus de la transition démographique, des investissements massifs et intégrés en matière de développement du capital humain (d'éducation et de formation, de santé et de bien-être) et d'emplois des jeunes et des femmes.

La population malienne est caractérisée par sa forte jeunesse. Il importe de donner des opportunités à cette jeunesse afin de profiter de son potentiel.

La transition démographique est le changement dans la structure de la population : baisse de la mortalité et de la natalité avec pour conséquence, un élargissement de la proportion de population en âge de travailler. Elle passe nécessaire par un meilleur accès aux services de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle : quand les mères et les enfants sont en bonne santé, leurs chances de survie sont accrues et en grandissant en bonne santé, les enfants constituent un capital humain de qualité pour un rendement plus élevé du travail dans un environnement où l'innovation améliore la rentabilité économique des emplois. En donnant aux familles la possibilité de décider librement du nombre d'enfants et d'avoir accès aux services et au personnel de santé qualifiés, les ménages investissent plus dans l'éducation et la santé des enfants et les mères disposent d'opportunités de participation économique au profit des familles et des communautés.

Le maintien des filles à l'école constitue également un moyen de profiter du dividende démographique : lorsqu'elles sont maintenues à l'école, elles développent des capacités de contribution économique et sont moins sujettes à la vulnérabilité à l'âge adulte. En Afrique subsaharienne, le taux de rentabilité moyen d'une année supplémentaire de scolarité s'élève à 11,7%. Autrement dit, une année supplémentaire de scolarité permet d'augmenter le salaire de 11,7%. La rentabilité de l'éducation est plus élevée pour les filles que pour les garçons notamment dans l'enseignement secondaire. En effet, une année supplémentaire d'éducation en secondaire accroît le salaire potentiel des filles de 10 à 20 %, contre 5 à 15 % pour les garçons. Ceci semble indiquer que la rentabilité de l'enseignement secondaire pour les filles a un impact positif plus important (UNFPA, 2010 : Les raisons d'investir sur les jeunes dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté).

La survie des enfants, l'éducation en particulier des filles, la formation et l'emploi productif des jeunes constituent les piliers pour la capture rapide du dividende démographique.

Les deux premières versions de la politique nationale de population (PNP) avaient pour objectif général de contribuer à l'amélioration des conditions de vie grâce à l'augmentation du niveau de scolarisation, l'amélioration de l'état de santé des populations en particulier en matière de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle, la maîtrise progressive de la fécondité et la promotion de l'équité du genre.

Sur les périodes 2004 – 2008 et 2010 – 2014, des programmes nationaux et régionaux d'actions et d'investissements prioritaires (PAIPP et PRAIPP) ont été élaborés et mis en œuvre comme instruments d'opérationnalisation de la politique de population. Toutefois, plusieurs facteurs ont entravé la mise en œuvre de ces programmes, parmi lesquels :

- le faible niveau de l'engagement politique en faveur de la maîtrise du rythme de croissance démographique et le déficit de fonctionnement des cadres de coordination. L'évaluation conduite par le Ministère en charge de la population (2014) a noté comme conséquences de ce faible engagement, un niveau bas d'appropriation, de financement et de promotion de la politique de population et de ses plans d'opérationnalisation, y compris au niveau décentralisé ;
- la fixation d'objectifs souvent imprécis ou souvent du ressort d'autres acteurs institutionnels⁴ et dont la mise en œuvre ne peut être contrôlée au regard de la non fonctionnalité des cadres de gestion / coordination et de concertation. Cette situation a fortement entravé le suivi – évaluation de la PNP et le principe de redevabilité qui devait être de mise.
- la faible appropriation de la politique au niveau régional entraînant une absence de fonctionnalité des cadres de gestion prévus. Les acteurs régionaux (et même au niveau central) tendaient à faire de la PNP, la seule *affaire* du département chargé de la population et voyaient dans les PRAIPP, des opportunités de financement d'activités spécifiques à leurs domaines d'intervention (des ressources additionnelles qui, en réalité ne l'étaient pas vu que les PRAIPP constituaient plus des documents de mise en cohérence que de véritables plans opérationnels) ;
- la faiblesse du mécanisme et des capacités humaines, matérielles et financières de coordination et de mise en œuvre de la politique nationale de population, entravant fortement la prise en compte de la dynamique démographique dans les documents stratégiques globaux et régionaux ainsi que dans leur cadre budgétaire et d'évaluation.

⁴ A titre illustratif, l'on retrouve dans le PRAIPP 2010 – 2014 d'une région, un objectif général ainsi formulé : « Assurer une meilleure gestion des flux migratoire dans la région d'ici 2014 ». En l'absence d'un dispositif fonctionnel de coordination, cet objectif ne saurait être contrôlé par le ministère de la Population dont relève la gestion de la politique de population.

La nouvelle politique nationale de population (2017) énonce clairement les objectifs de contribuer à une transition démographique rapide et à une plus grande participation des femmes et des filles au développement économique, social, culturel et politique. Elle invite à l'action grâce à une revue du cadre de coordination et de gestion de la politique octroyant une plus grande place aux acteurs régionaux dans sa mise en œuvre. Elle recherche une meilleure coordination / intégration des politiques sectorielles pour une meilleure gestion concertée des questions de population : santé, éducation, jeunesse et capital humain, autonomisation des femmes, protection sociale et égalité de genre. Ainsi, elle prévoit entre autres l'élaboration et la mise en œuvre au niveau des régions, de plans régionaux de population.

2. Les objectifs du plan régional de population

Les plans régionaux de population ont pour objectif général de favoriser la contribution de la région à l'atteinte du dividende démographique.

De façon spécifique, ils constituent des cadres d'opérationnalisation de la politique nationale de population et de la feuille de route nationale du dividende démographique et ont pour objectifs de :

- d'identifier et de proposer des stratégies innovantes et efficaces pour accélérer la transition démographique au sein de la région et faire de la population une source d'accélération du développement régional ;
- de renforcer l'autonomisation des femmes / filles et des jeunes sur la base des opportunités économiques offertes par les territoires ;
- de renforcer le capital humain au niveau régional
- améliorer les capacités techniques et la fonctionnalité des cadres de gestion du développement régional en vue d'une meilleure prise en compte des questions de population et de la dynamique démographique dans la planification stratégique régionale.

3. Démarche méthodologique et cadre de formulation du plan régional de population

Les plans régionaux de population sont conçus comme des instruments de mise en cohérence des programmes et projets en cours de formulation ou de mise en œuvre au niveau régional. Ils ont pour ambition d'identifier les gaps, les forces, faiblesses, opportunités et menaces en termes de démarches visant la promotion des questions de population. Les propositions d'actions sont basées donc sur l'analyse de l'existant.

Il ne s'agit pas de construire un nouveau cadre parallèle opérationnel et nécessitant la mobilisation de ressources conséquentes pour sa mise en œuvre. Il s'agit d'identifier des actions complémentaires aux plans stratégiques déjà en cours de mise en œuvre, pour une plus grande intégration de la variable démographique et la prise en compte d'éléments nouveaux pouvant permettre d'accélérer la transition démographique et une meilleure participation des femmes / filles et des jeunes.

Le processus de construction du plan régional de population est sous la responsabilité des autorités régionales conformément à la Loi n°90 – 008 déterminant les conditions de libre administration des collectivités territoriales (modifiée par la Loi n°2012 – 005 du 23 janvier 2012) et au cadre de mise en œuvre de la décentralisation au Mali. Le Conseil Régional assure le portage du processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi évaluation et le cadre de gestion du plan régional de population implique la participation de tous les acteurs institutionnels au niveau régional (structures techniques régionales, ONG / Organisation de la Société Civile, partenaires au développement et secteur privé).

Les structures techniques nationales apportent un appui technique et méthodologique à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du plan régional de population. C'est ainsi que conformément (i) aux mesures inscrites dans la PNP et (ii) aux recommandations issues de l'atelier de formation des acteurs régionaux sur le dividende démographique et sa prise en compte dans la planification régional et locale (Fana, octobre 2018), le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, à travers la Direction Nationale de la Population et l'Unité de gestion du projet SWEDD, ont entrepris d'accompagner les collectivités – régions dans la formulation de plans régionaux de population.

Un comité technique de coordination, regroupant les principales structures techniques nationales impliquées dans la mise en œuvre de la PNP, pour faciliter et appuyer les acteurs régionaux dans la formulation des PRP. Ce comité comprend les structures techniques telles que la DNP, la DNPD, la DNAT, la DGCT, l'INSTAT, la CT/CSLP, les experts de l'Unité de gestion du projet SWEDD et de la Cellule d'Opérationnalisation de l'Observatoire National du Dividende Démographique.

Un consultant a été recruté par le projet SWEDD pour appuyer le processus et faciliter la coordination entre le niveau central et le niveau régional avec la pleine participation des conseillers des Gouvernorats et des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP). Après une visite de terrain et d'information au niveau des régions, données et rapports ont été collectées pour la rédaction d'un rapport de diagnostic. Ce document a fait l'objet d'échanges et de validation au niveau régional sous la coordination des Conseils régionaux, des gouvernorats et des DRPSIAP.

Les stratégies ont été identifiées de façon concertée et le document de plan régional de population a fait l'objet d'un atelier de validation au niveau des régions, atelier au cours duquel le plan d'actions et le cadre de coordination proposés a été finalisé et validé suivant une approche très participative.

I. DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DE LA REGION

1.1. Présentation de la région

1.1.1. Organisation administrative et situation géographique de la région de Kayes

La région de Kayes est la première région administration du Mali. Elle couvre une superficie de 120 760 km² soit 9,7% de la superficie totale du territoire national. Elle compte 129 communes (dont 12 urbaines) réparties entre 7 cercles⁵ (Kayes, Bafoulabé, Diéma, Kénieba, Kita, Nioro et Yélimané).

On rencontre plusieurs types de climats dans la région de Kayes, sources d'une diversité agro-climatique avec une pluviométrie variant de 300 – 450 mm au nord à 800 – 1 200 mm au sud. La situation géographique de la région lui confère des atouts sur le plan économique, social et culturel. En effet, la région de Kayes lie le Mali avec trois autres pays : la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée Conakry) et dispose d'un important réseau hydrographique, arrosé par les fleuves Sénégal et Niger et d'autres cours d'eau moins importants, formant un imposant bassin hydrographique. C'est cette diversité agro-climatique qui favorise le développement d'importantes réserves fauniques et de la végétales et l'existence de nombreux gisements miniers dans la région.

Carte 1 : Aperçu de la région de Kayes et de ses cercles



⁵ Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Loi 017-2012 du 02 mars 2012 portant création de nouvelles régions administratives au Mali, il est attendu l'érection du cercle de Nioro en région. Cette application modifiera l'organisation administrative de la région de Kayes

La superficie cultivable de la région de Kayes est évaluée à plus de 3 millions d'hectares dont moins du tiers fait l'objet d'exploitation. De par son histoire, sa culture et sa géographie, la Région de Kayes constitue également une opportunité pour le tourisme national et une source de richesse pour l'économie locale.

1.1.2. Démographie : une population jeune et en rapide croissance

En 2018, suivant les projections de la Direction Nationale de la population, la population de la région de Kayes est estimée à 2 665 000 habitants dont 1 350 713 femmes soit 50,68% de la population totale. Elle reste caractérisée par sa forte jeunesse et du fait de l'amélioration relative de la santé et des conditions de vie, les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 6,12 % de la population de la région.

Selon les données du RGPH 2009, la population de la région de Kayes comptait 1 996 615 habitants soit 13,7% de la population totale du pays. Cette population est très jeune et les femmes en représentent 50,7%. Les moins de 18 ans et les 15 – 24 ans représentent respectivement 57,8% (53% au niveau national) et 17,7% de la population totale de la région.

L'accroissement démographique de la région de Kayes est relativement plus bas que le niveau national : 3,4% contre 3,6%. Cette population est essentiellement rurale, le taux d'urbanisation de la région se situant à 25,1% contre 35% pour l'ensemble du pays (RGPH 2009). La population urbaine est estimée à 27,1% de la population de la région en 2015 (Conseil régional, profil économique de la région, 2015). Même si elle croît moins vite que l'ensemble de la population malienne, la population de la région de Kayes augmente rapidement surtout celle urbaine, passant de 11,4% en 1976 (RGPH, 1976) à 18,5% en 1998 (RGPH, 1998) puis 27,1% en 2015. Cette population est beaucoup plus concentrée dans la partie nord et sud – est de la région, plus favorables à l'agriculture. En 2009 (RGPH), la population en âge de travailler est évaluée pour la région de Kayes à 46,5% alors qu'au niveau national, la population des 15 – 64 ans était composée de 48,4% de la population.

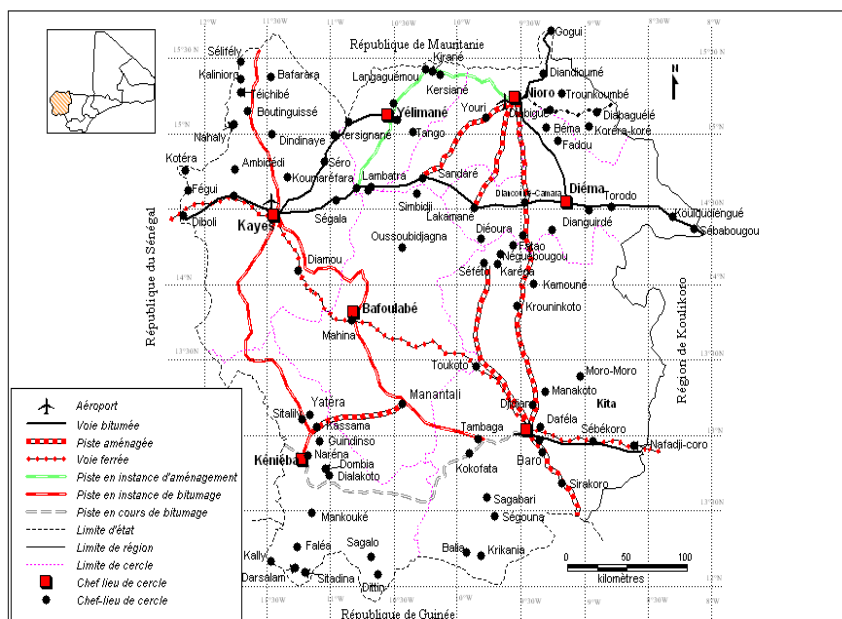
L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est de 6,8 enfants par femme dans la région de Kayes contre 6 au niveau national. Le taux de natalité chez les adolescentes de 15 – 19 ans est la plus forte : 201 pour 1 000 adolescentes contre 151 au niveau national. La région enregistre le taux de mariage des filles avant 15 ans le plus élevé (29,2% des femmes de 15 – 49 ans), tandis que le plus faible taux est observé dans la région de Ségou avec 12,6%. Pour le mariage des filles avant l'âge 18 ans, la région de Kayes connaît également le taux le plus élevé avec 66%. Dans la région, plus de la moitié (54%) des filles de 15 – 19 ans sont déjà en union contre 1,7% des hommes de la même tranche d'âge. Près d'une fille de 15 – 19 ans sur 2 (45,5%) a déjà eu une naissance vivante.

1.1.3. Urbanisation, réseaux et territoire : un maillage territorial qui reste à développer

L'urbanisation est rapide dans la région de Kayes. La proportion de population urbaine y est passée de 25,1% en 2009 (RGPH 2009) à 27,1% (Conseil Régional, Profil économique de la région, 2015). Cette urbanisation ne s'accompagne pas toutefois d'un véritable changement dans la structure de la population, la part du secteur primaire dans la production restant quasi constante dans la production totale de la région. La relative importance du maillage⁶ du territoire régional favorise la circulation des biens et services sans pour autant accélérer l'industrialisation. Le réseau routier améliore considérablement les flux en particulier dans le secteur tertiaire, la région donnant accès à trois pays de la sous-région et constituant de fait, une ouverture sur le monde à travers les infrastructures maritimes de ces pays.

Carte 2 : Réseau de transport de la Région de Kayes

La région dispose d'un aéroport international et d'une trentaine d'aérodromes secondaires et privés avec le développement des sites qui nécessite souvent le



Source : DRT/ Kayes
Réalisation : 2008

Auteur : Yarangou COULIBALY

transport de frets de grande importance ou sensibles. Le réseau ferroviaire a une importance capitale dans la vie économique, sociale et culturelle de la région. Toutefois, il peine à jouer son rôle de moteur du développement malgré l'importance de l'opportunité qu'il constitue dans les

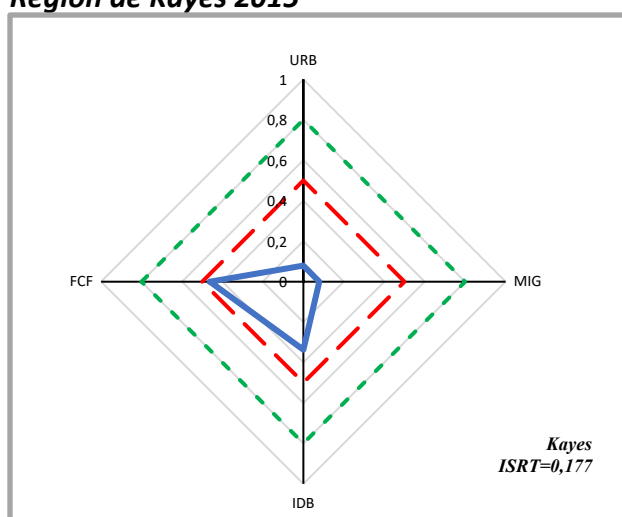
échanges internes et internationaux et dans le changement de la structure de la production, car pouvant favoriser l'industrialisation rapide de la région. L'important réseau hydrographique de la région (4 500 km) sert en grande partie à la production

⁶ En 2001, la région de Kayes disposait d'un réseau routier de 3,92 km pour 100 km², la densité de réseau la plus élevée comparée à celle des autres régions. Et la densité du réseau routier au niveau national reste l'une des plus faibles de la région (1,1 km pour 100 km² du fait en partie de la superficie du pays) contre environ 4,5 km pour 100 km² pour le Burkina Faso, 4,7 pour l'Afrique de l'Ouest et 6,8 pour l'ensemble du continent Africain (CEDEAO, Document du Programme communautaire de développement (PCD), 2013)

d'électricité, à l'agriculture et à la pêche et beaucoup moins comme une voie de transport. Le transport fluvial reste en effet, de type artisanal.

La disponibilité des réseaux et moyens de communication et des services financiers constituent également un moyen d'amélioration des flux financiers et de facilitation des échanges. L'importance et la qualité des réseaux et territoire ont un effet sur le niveau de l'accès des populations aux infrastructures économiques (marchés...) et aux services sociaux de base (écoles, centres de santé...). Dans le cadre des analyses sur les dimensions du dividende démographique au Mali (MPAT / projet SWEDD, rapport de dimension « Réseaux et territoire », 2015), il ressort que du fait de la contribution des émigrés au développement de la région (transferts monétaires de près de 240 milliards de FCFA en 2014) et de l'importance relative du réseau routier, la région de Kayes présente, après Bamako, le plus fort indice « flux et capacités financiers ».

Graphique 1 : Polygone des sous dimensions de la dimension « Réseaux et Territoire », Région de Kayes 2015



Source : Rapport de dimension 5 du dividende démographique au Mali « Réseaux et territoire », MPAT, Projet SWEDD, 2015

L'indice synthétique « réseaux et territoire » est de 0,14 pour le niveau national. Cet indice (ISRT) est évalué à 0,55 pour le District de Bamako, 0,21 pour la région de Sikasso et 0,18 pour la région de Kayes. Cet indice est une mesure du niveau et de la qualité des composantes de la dimension réseaux et territoire : Urbanisation, Flux et capacités financiers, Infrastructures de Base et Migration / mouvement de population.

Pour la région de Kayes, les Flux et capacités financiers (FCF) affectent positivement le niveau de l'ISRT du fait de la disponibilité de services financiers et du volume de ressources transférées en particulier par les migrants. L'ISRT est négativement impacté par les difficultés de mouvements internes (MIG) de la population, le niveau et la qualité des infrastructures de base (IDB) et le niveau d'urbanisation dans la région.

1.2.Situation économique de la région de Kayes

Les analyses régionales sur les performances économiques des régions et leur contribution à celles nationales ne sont pas très développées. En effet, les régions

disposent de très peu de ressources humaines et financières affectées aux activités de collectes et d'analyses des données économiques. En dehors des outils d'analyses macro-économiques, très peu de méthodologies sont développées pour évaluer le niveau régional des différents indicateurs de performances économiques. Toutefois, du fait du dynamisme des acteurs régionaux et de la disponibilité des partenaires économiques, plusieurs études thématiques ont été menées ou sont en cours au niveau de la région afin d'identifier les opportunités de développement à promouvoir dans le cadre de la décentralisation, du développement régional et local et du marketing territorial de la région (Plan stratégique de Développement Régional, Schéma Régional d'aménagement du territoire, Profil économique, Etude sur les filières porteuses, Stratégie de marketing territorial, ...). Ces études mettent en exergue le diagnostic socioéconomique de la région, identifient les opportunités de développement et constituent à ce titre des documents de référence pour analyser les performances économiques de la région prenant en compte les interrelations Population & développement.

1.2.1. Les performances économiques de la région

1.2.1.1. Les secteurs primaire et tertiaire : moteurs du développement économique de la région

L'agriculture et l'élevage sont les principaux secteurs de production de la région. On évalue à 780 000 tonnes la production de céréales de la région en 2017 contre 620 000 tonnes en 2016 (Direction régionale de l'Agriculture, 2017). Cette production céréalière représente environ 10% de la production céréalière nationale pour une population représentant 13,7% de la population totale du pays. Les deux-tiers des superficies cultivées sont consacrées aux produits céréaliers. Le sorgho, l'arachide et le maïs constituent les principaux produits de culture tandis que le coton occupe une part moins grande, occupant 5,4% de la population occupée agricole.

Selon les données de l'annuaire statistique 2015 (CPS Secteur Développement Rural), la région de Kayes compte une population agricole représentant 79,2% de la population totale de la région. Cette population agricole est composée de 50,3% de femmes. Si au niveau national, la proportion de population de moins de 15 ans dans la population agricole atteint 49,5%, celle de la région de Kayes est 51,5%, la plus élevée comparée aux autres régions à l'exception de la région de Gao (51,6%).

En 2015, la région de Kayes comptait 17,3% du cheptel national toutes espèces confondues, et en particulier le plus grand nombre d'équins au niveau national (près du tiers de la population équine) et environ le dixième des populations bovine, ovine et caprine (CPS – SDR, Annuaire statistique du secteur, 2015). L'élevage qui occupe presque toute la population active, est une des activités économiques principales de la région.

L'élevage dans la région de Kayes est typiquement extensif, les pâturages constituant pour une grande proportion les principales sources d'alimentation des animaux. Deux systèmes d'élevage sont rencontrés : la transhumance et le sédentarisme. Au regard de l'importance de l'élevage dans la région, les productions de lait et de cuirs et peaux constituent d'importantes sources de revenus pour les populations. La production de lait a atteint en 2015, un volume de 134 247 litres soit 7,5% de la production nationale de lait (CPS – SDR, Annuaire statistique du secteur, 2015)

La pêche constitue également une opportunité économique pour la région du fait de l'existence de plusieurs cours d'eau importants et propices à cette activité. Au-delà de la pêche artisanale, on compte dans la région, une cinquantaine de pisciculteurs (plus de la moitié dans le cercle de Kayes et de Bafoulabé) pour près de 160 étangs piscicoles soit 57 550 mètres carrés d'étangs. La production de poissons de la région a atteint 1 800 tonnes en 2017 dont 27 provenant de la pisciculture. En 2015, cette production (1 748 tonnes équivalents poissons frais selon l'annuaire statistique du secteur développement rural) atteignait toutefois à peine 1,5% de la production nationale totale. Malgré la présence d'importants cours d'eau, la région de Kayes est la région, à l'exception du district de Bamako et de la région de Kidal, avec la plus faible performance en matière de production de poissons. Pour la consommation, un important recours est fait aux produits de pêche exportés du Sénégal et de la Mauritanie.

Cependant, la région regorge de sites / points d'eau propices à l'empoisonnement (près de 600) dans tous les cercles, en particulier dans les cercles de Kita, Bafoulabé, Diéma et Kayes. La taille du marché, l'insuffisance des infrastructures et du personnel d'appui, la faible priorité donnée au développement de la pêche et de la pisciculture dans les programmes locaux de développement et les effets polluants du développement des sites miniers et des orpaillages ont un impact négatif sur le développement de ce secteur économique.

Sur le plan de la disponibilité et de l'accessibilité des produits alimentaires, on a évalué en 2015, le nombre de population en situation d'insécurité alimentaire à 676 626 (11,8% de la population totale en insécurité alimentaire).

Même si des données statistiques manquent sur l'état de secteur, la région de Kayes est très dynamique dans le domaine tertiaire en particulier le commerce. Les activités tertiaires sont très développées dans cette région du fait de sa situation géographique d'une part et d'autre part de par la culture et l'histoire des populations qui y vivent. Il existe de nombreux marchés locaux dans la région favorisant les échanges de biens et de services. De nombreux commerçants participent également aux marchés sous-régionaux soit au Sénégal, en Guinée ou en Mauritanie.

1.2.1.2. Le secteur secondaire dans la région de Kayes

Tout comme pour l'ensemble du pays, le secteur secondaire mérite qu'on y accorde une attention particulière dans l'objectif de création de plus de valeur ajoutée pour la croissance économique rapide. La région de Kayes est une région très riche en ressources minières. Cette richesse n'est pas toujours transformée en potentiel pour les populations et les détournent souvent des secteurs à fort potentiel de création d'emplois. Plusieurs enfants et jeunes abandonnent les études et les centres de formation pour s'adonner à l'orpaillage.

Le secteur industriel dans la région de Kayes est dominé par la production minière. Des exploitations minières sont présentes et/ou se développent rapidement :

- L'essentiel de la production de l'or au Mali se fait dans les sites miniers de Sadiola, Yatela, Loulo, Tabakoto, ...
- La région regorge de plusieurs sites d'exploitation d'autres minerais comme le calcaire, le marbre, la bauxite... ;
- Les permis d'exploitation et de recherche sont en général détenus par des entreprises et sociétés internationales qui exportent leur production ;
- Des sites artisanaux existent et sont en général exploités non conformément aux normes de protection de l'environnement. Ces sites constituent des destinations pour de nombreuses populations, en particulier les jeunes et les étrangers.

En 2017, la production industrielle d'or dans la région s'est évaluée à 38,46 tonnes (contre 35,07 tonnes en 2016 tandis que la production artisanale atteignant 3,5 tonnes contre 2,5 tonnes en 2016 (Direction régionale de la géologie et des mines, Kayes, 2017). Au côté des sites miniers, l'orpaillage traditionnel se développe à une vitesse rapide du fait des gains potentiels que peuvent en tirer les orpailleurs. Cependant, cette activité a des effets négatifs considérables sur l'éducation des enfants, la santé humaine et animale, la sécurité alimentaire et la sécurité des personnes.

La région de Kayes ne compte aucune grande industrie de transformation des matières premières agricoles ou halieutiques. Elle compte surtout des unités artisanales de transformation agro-alimentaires et de production de biens d'équipements légers / outillages...

L'artisanat est très développé dans la région. Il occupe près de 40% de la population occupée et les corps de métiers les plus représentatifs sont la coupe – couture, la menuiserie bois, la savonnerie, la maçonnerie, les forgerons et autres artisans des métaux précieux. Les femmes représentent environ 40% de l'ensemble des artisans de la région mais elles sont très peu présentes dans les métiers dits traditionnellement réservés aux hommes. Le choix de l'activité artisanale se fait en général en défaveur des secteurs du bâtiment (électricité, plomberie, carrelage...) ou

des métiers de média. En général, les artisans de la région ont un niveau d'instruction moins élevé et choisissent des secteurs ne demandant pas une formation spécifique et particulière. Ils s'installent après une période d'apprentissage auprès de maîtres-artisans et bénéficient très peu des programmes de formation continue.

Les activités commerciales et artisanales sont peu réglementées et enregistrées, d'où leur faible contribution aux ressources fiscales de la région. A titre illustratif, en 2017, on évaluait à 83% et à 13% respectivement, le volume de ressources fiscales peu exploitées et pas exploitées. Parmi les sources de ressources fiscales peu exploitées, on compte les patentes et licences, la taxe de voirie, la TDRL, la taxe sur le bétail, la taxe d'autorisation d'exploitation artisanale de l'or et autres substances minérales, la taxe sur les embarcations entre autres donc en général sur les activités artisanales et commerciales.

La région de Kayes dispose d'un énorme potentiel touristique du fait de son importante richesse culturelle et historique (une des places fortes de la période coloniale). La région pourrait bénéficier des retombées du tourisme si la promotion du patrimoine culturel se développait rapidement, en profitant des opportunités offertes par les projets culturels et la coopération décentralisée. La région dispose d'atouts et de ressources humaines dans le domaine de la promotion culturelle mais les infrastructures hôtelières restent peu développées au vu du potentiel existant. Le tourisme peut produire des ressources plus importantes et être source de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté si elle occupe une plus grande priorité dans les plans et initiatives de développement, s'appuyant sur l'écotourisme et le jumelage avec des villes de la sous-région africaine et de l'occident. La destination Kayes peut également s'appuyer encore plus sur le nombre important d'émigrés de la région pour en faire la promotion.

Le développement industriel de la région pourrait s'appuyer sur la disponibilité de matière première, du réseau de transport non négligeable et des équipements et infrastructures de production de l'énergie dans la région. La promotion de l'énergie renouvelable et en particulier de l'énergie solaire peut faciliter le développement d'un tissu industriel, créateur d'emplois et de richesse pour un développement durable de la région et une plus grande contribution à l'essor économique et social du pays.

1.2.2. Emploi, chômage et dépendance économique dans la région de Kayes

En 2009 (RGPH), la population en âge de travailler est évaluée pour la région de Kayes à 46,5% alors qu'au niveau national, la population des 15 – 64 ans était composée de 48,4% de la population. En 2014, le taux de chômage y est évalué à 18,5% (EMOP, 2014) contre 10,3% pour le niveau national.

En 2017, le taux de chômage est estimé à 4,1% dans la région de Kayes contre 9,1% au niveau national (INSTAT, EMOP 2017 / 2018). Ce taux de chômage est plus élevé chez les jeunes : 6,1% dans la tranche d'âge des 15 – 35 ans et de 8,7% dans celle des

15 – 24 ans (respectivement 14,9% et 21,9% pour l'ensemble du pays). Comme dans l'ensemble du pays, le chômage touche plus les jeunes et parmi les jeunes, il touche plus les filles du fait de la faiblesse de leurs capacités et des stéréotypes quant à l'autonomisation économique de la femme. La région de Kayes affiche les taux de chômage parmi les plus faibles, signe du dynamisme de son économie.

Cependant, le fort taux d'activité chez les jeunes dans la région de Kayes (77,6% chez les jeunes de 15 – 24 ans) traduit également un fort taux de jeunes en dehors des systèmes éducatifs et de formation professionnelle et se ressent sur les taux de scolarisation de la région. A titre de comparaison, les taux d'activité chez les jeunes de 15 – 24 ans sont souvent beaucoup plus faibles dans d'autres régions : Koulikoro (51,5%), Mopti (72,0%), Tombouctou (55,3%) et Bamako (41,6%).

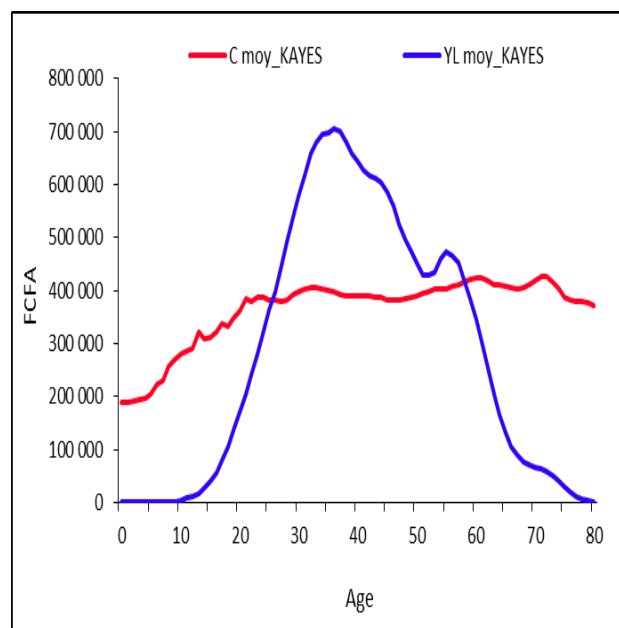
La population active occupée de la région de Kayes était évaluée à 893 385 personnes en 2017 dont 1,2% sont des salariés du secteur formel (administration, entreprise, ONG), 51,2% sont occupés dans les entreprises privées informelles et 47,5% sont des employés de maison. Ces chiffres mettent en relief la prépondérance des emplois informels dans la région. Le secteur primaire est largement la source d'emplois dans la région. On y retrouve 89% des actifs occupés contre 5,0% dans l'industrie et 6,1% dans les services et le commerce. Au regard des rendements du travail et des opportunités existantes, 21% des travailleurs ont au moins une activité secondaire.

Les analyses suivant le sexe ne sont pas très approfondies pour ce qui concerne la situation de l'emploi et du chômage mais il semble évident que les jeunes hommes ont plus de chances d'être en activité que les jeunes femmes, du fait des niveaux différenciés d'éducation et de formation mais surtout des us, coutumes et comportements sociaux défavorables à la participation économique des femmes et des jeunes filles.

Sur le plan de la demande d'emploi (ou de l'offre de travail), il a été enregistré dans la région de Kayes 4 121 demandes d'emplois en 2017 en particulier dans les domaines du BTP (pour près de la moitié), des mines, des services sociaux... mais très peu dans les activités du secteur primaire pourtant principale source de revenus et de création d'emplois dans la région. Se pose alors la question de l'adéquation formation – emploi – opportunités économiques régionales.

Dans le cadre de l'analyse du dividende démographique, plusieurs études ont été menées en 2017 (sur les données nationales de 2014 – 2015) dont une sur la dépendance économique (MATP / projet SWEDD, 2017). De cette étude, l'on peut retenir que :

Graphique 2 : Consommation moyenne et revenu moyen di travail (Région de Kayes, 2017)



Source : Rapport de dimension 1 – Dividende démographique (Equipe NTA Mali, 2017)

En 2015, le Kayésien est en moyenne économiquement dépendant jusqu'à l'âge de 26 ans (la moyenne nationale se situant à 27 ans). Le kayésien, en moyenne dégage un surplus économique jusqu'à l'âge de 58 ans et a une durée de cumul de surplus de 33 années contre 34 années à Bamako, 30 à Gao, 42 à Tombouctou et 36 années pour le niveau national.

Le déficit du cycle de vie (différence entre le revenu du travail et la consommation) global des personnes dépendantes (moins de 26 ans et plus de 58 ans est de 276,9 milliards de FCFA en 2017 contre 75,6 milliards pour la région de Gao, 163,9 milliards pour la région de Sikasso, 410,2 milliards de FCFA pour la région de Koulikoro et un déficit global national de 1 480,1 milliards de FCFA.

La région de Kayes contribue donc pour 18,7% au déficit national. Le déficit moyen (déficit total de la région rapporté à la population totale de la région) est de 113 228 FCFA en 2015. L'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE) est évalué pour la région de Kayes en 2015, à 28,5% contre 73,5% à Bamako, 30,2% à Gao ou encore 15,7% à Koulikoro. Ce niveau de l'ICDE signifie que seulement 28,5% des dépenses de consommation (éducation, santé et autres dépenses, publiques et privées) sont couvertes par le revenu du travail de la région. Le complément (71,5%) provient d'autres sources : désépargne, revenu du patrimoine, transferts publics, transferts des migrants, partenaires au développement... En allouant une grande partie des autres sources de revenu (hors revenu du travail) à la consommation, très peu de ressources sont alors disponibles pour les investissements, publics comme privés.

En particulier, l'on constate que les transferts des migrants servent surtout et en grande partie à satisfaire les besoins de consommation (santé, éducation et autres) des familles plus qu'à des investissements productifs.

1.3. Développement humain et qualité du capital humain dans la région de Kayes :

La qualité du capital humain dépend du niveau et de la qualité de l'éducation, de la santé et de la formation des populations. Améliorer le capital humain et favoriser le développement de la région nécessite de mettre en place des stratégies novatrices en

matière d'éducation, de santé, de formation et d'accès aux opportunités économiques et à l'emploi décent pour une participation efficace au développement.

1.3.1. Santé et bien-être des populations

Malgré l'allongement de l'espérance de vie à la naissance et le développement des systèmes de santé publique, les indicateurs de santé restent en deçà des normes internationales. Le taux de morbidité est de 28,7% dépassant la moyenne nationale (EMOP 2017), les enfants de moins de 5 ans (29,8%) et les personnes de 60 ans et plus (50,4%) étant les plus affectés. Le paludisme, les diarrhées, les maladies infectieuses, la malnutrition sont entre autres les principales causes de décès avant l'âge de 5 ans.

L'accès aux services de santé dans un rayon de 5 kms est estimé à 49% contre 69% dans un rayon de 15 kms. La proportion d'enfants âgés de 12-23 mois totalement vaccinés contre les maladies infantiles évitables est de 21,6% contre 24% au niveau national (MICS 2015). La proportion d'accouchement assisté par un personnel qualifié ou une matrone est de 61,8% contre 60,4% au niveau national ou 75,5% et même 91,2% à Koulikoro et Bamako respectivement. La probabilité de l'occurrence des accouchements assistés et de la mortalité des enfants est fonction de l'accessibilité physique et monétaire aux centres de santé, du revenu du ménage et du niveau d'instruction de la mère. Les us, coutumes et comportements sociaux font également partie des facteurs d'influence de la fréquentation des centres de santé.

La malnutrition a des conséquences sur le développement de l'enfant donc sur son capital humain. A Kayes, plus d'un enfant de moins de 5 ans sur 10 connaît un retard de croissance sévère (MICS 2015).

Seules 14,5% des femmes utilisent une méthode de contraception moderne contre 15,1% au niveau national. Tout comme au niveau national, 17% des femmes désireuses d'utiliser une méthode contraceptive n'y ont pas accès pour une raison ou une autre

Par rapport au VIH - Sida, 18% des jeunes filles de 15 – 24 ans ont déjà fait un test et connaissent le résultat de leur dernier test contre 8% chez les jeunes hommes. Selon l'EDS – Mali (2012 – 2013), la prévalence du VIH est ressortie à 1,1% chez la population de la région de Kayes (0,6% chez les hommes contre 1,3% chez les femmes).

En 2013 (INSTAT, Annuaire statistique du Mali, 2014), on comptait 199 CSCOM fonctionnels dans la région de Kayes, le plus grand nombre après la région de Sikasso. Cet effort est dû aux efforts des autorités régionales d'améliorer la santé des populations mais aussi à la forte contribution des migrants de la région dans le domaine de la santé et de l'éducation. Toutefois, l'on comptait seulement 1 médecin pour 17 357 habitants et 1 sage – femme pour 9 677 femmes en âge de procréer, la région se classant respectivement 6^{ème} et 7^{ème} parmi les 8 régions et le District de

Bamako. Les taux de malnutrition et de paludisme se sont relevés également parmi les plus élevés du pays. L'accessibilité aux services de santé est relativement moyenne dans la région de Kayes : en 2017, deux-tiers (66,3%) de la population réside dans un rayon de moins de 5 km d'un centre de santé contre 73,3% à Gao et 99,3% à Bamako, les taux les plus élevés. Paradoxalement, plus de populations (13,5%) vivent à plus de 15 km d'un centre comparativement aux régions de Sikasso (5,3%), Ségou (1,8%) et Tombouctou (1,3%).

L'accès et l'utilisation des services de santé, en particulier de santé de la reproduction dépend également du niveau de bien-être économique des ménages. L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 44,9% au niveau national en 2017 (INSTAT, EMOP 2017). Même si elle est en dessous du niveau national et moins forte que dans les régions Koulikoro (52,2%), de Sikasso (67,8%), Ségou (51,1%), Mopti (59,5%) et Gao (50,5%), elle concerne toutefois plus du quart (26,3%) des populations de la région. La sévérité de la pauvreté est beaucoup moins prononcée dans la région de Kayes certainement du fait des transferts des migrants à leurs familles. Les inégalités mesurées par l'Indice de Gini également sont fortes (0,32) que dans les autres régions à l'exception de Sikasso (0,35).

Même s'il est plus élevé en 2017 par rapport au niveau national (83,6%), le niveau d'accès à l'eau potable dans la région de Kayes (85,8%) augmente moins vite que dans les autres régions, son niveau de 2001 étant de 85,3% en 2001. La disponibilité de l'électricité est plus faible dans la région de Kayes que dans la plupart des régions du Mali mais cet accès augmente vite, passant de 3,8% en 2001 à 38,7% en 2017.

La situation en milieu rural quel que soit l'indicateur de bien-être retenu, est beaucoup plus préoccupante en milieu rural qu'urbain.

Le PSDR identifie comme contraintes à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations, la forte disparité des infrastructures économiques et sociales de base entre les cercles et communes de la région, l'insuffisance de ressources humaines de qualité et de structure d'accueil, la rupture de stock de médicaments dans les formations sanitaires entre autres.

1.3.2. Education et formation professionnelle : des rendements faibles dans l'éducation et une insuffisance de l'offre de formation professionnelle

L'étude diagnostique des secteurs économiques porteurs et des espaces économiques partagés dans la région de Kayes (Assemblée Régionale / GERAD, 2012) rappelle que l'étude des potentialités de la région de Kayes révèle l'opportunité géostratégique que constitue sa position géographique pour son développement économique. En effet, la région de Kayes assure la connexion du Mali avec trois pays de la sous-région et cette situation de ville carrefour permet un développement du secteur

économique de la région à condition que des initiatives de promotion économique et de renforcement du capital humain soient développées et mises en œuvre. L'amélioration du capital humain, pour l'accélération du développement économique régional et la promotion des espaces économiques partagés, passe nécessairement par l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et par une formation professionnelle dans les filières identifiées comme porteuses de valeur ajoutée et à fort potentiel de création d'emplois.

Le taux brut de scolarisation (TBS) de la région est passé de 81,4% en 2010 à 78,1% en 2015. Il est en 2015 de 76,8% pour les garçons et 71,1% pour les filles (EMOP 2015). Des disparités existent également entre milieu urbain et milieu rural.

En 2017 (Annuaire CPS Education), on compte, au premier cycle du fondamental, un ratio de 46 élèves par maître et un ratio de 44 élèves par salle de classe (54 pour les écoles des communes urbaines). Au fondamental 2, on compte un ratio de 40 élèves en moyenne par salle de classe (56 en milieu urbain). Les taux d'admission au premier cycle de l'enseignement fondamental sont de 85% pour les garçons et 66,2% pour les filles contre respectivement 39,6% et 25,4% au niveau du 2^{ème} cycle fondamental. Les taux d'achèvement du second cycle sont relativement bas : 29% pour les garçons et seulement 14,7% pour les filles. Sur les 3 académies d'enseignement que compte la région (Kayes, Kita et Nioro du Sahel), l'Académie de Kayes présente les plus forts taux de redoublement au premier comme au second cycle de l'enseignement fondamental.

Dans une analyse de classification régionale⁷ sur la base des données de 2015, la région de Kayes occupe les 4^{ème} et 5^{ème} place en termes de performances en matière de scolarisation au primaire et au second cycle respectivement. Le taux d'alphabétisation dans la région est passé de 13,7% en 2001 à 27,5% en 2017 (EMOP) contre 46,8% à Tombouctou, 64,0% à Bamako et 33,4% au niveau national. Chez les pauvres, il est plus faible (17,5% des 15 ans et plus) que chez les non pauvres (30,8% des 15 ans et plus) et 23,5% des enfants sont à une distance de 5 km et plus d'une infrastructure scolaire contre 12,4% pour l'ensemble du pays (EMOP 2017).

Au regard des taux de maintien dans le système éducatif et des taux d'achèvement, l'on mesure le degré d'inégalités de chances entre filles et garçons. Le maintien des filles à l'école constitue un grand défi pour les autorités. Elles quittent le système éducatif soit par découragement, pour contribuer à la satisfaction des besoins de leur famille ou pour des raisons de mariage. La migration constitue également une des principales raisons de la déscolarisation chez les jeunes de la région de Kayes.

Les données sur la situation de la formation professionnelle sont très peu disponibles pour la région de Kayes. La demande de formation y est toutefois plus forte que les

⁷ TRAORE B. et SOUNTOURA L. : La classification des régions du Mali suivant quelques indicateurs socio-économiques et démographiques.

capacités d'offre : en 2018, on compte dans la région, 21 centres de formation agréés par le ministère en charge de la formation professionnelle. Ces centres sont inégalement répartis sur le territoire de la région. En effet, on compte 1 centre dans chacun des cercles de Bafoulabé et Nioro, 8 centres dans le cercle de Kayes et 11 dans le cercle de Kita, les cercles de Diema, Kénieba et Yélimané n'en comptant aucun.

Il persiste une inadéquation entre l'offre de formation et les potentialités d'emplois offertes par le territoire, en général dans le secteur primaire et des mines. Il a été identifié en particulier, la culture du maïs, l'apiculture, les filières viande, lait, peaux et cuirs, comme étant les activités potentiellement porteuses d'emplois. Toutefois, on a dénombré en 2017, 0% d'offres et de demandes d'emplois dans la région et dans ces filières en 2017 (ANPE, 2018) même si 38% des apprenants ont été formés en 2017 dans le secteur primaire (107 sur 285). Le secteur secondaire n'occupe que 5% de la population active (INSTAT, EMOP 2017). Les secteurs porteurs d'emploi sont relatifs à la transformation des produits agricoles, les mines et les bâtiments et travaux publics. Ces domaines concentraient le plus d'offre d'emploi (81% des offres d'emplois) et 63% des demandes d'emploi en 2017. Le secteur des services occupait près de 6% de la population occupée en 2017 (INSTAT, EMOP 2017). Les activités les plus présentes sont dans les domaines du transport, du textile (coupe-couture, teinture), du commerce, des services financiers et de plus en plus dans le domaine de la communication et des nouvelles technologies.

Il est impérieux de mettre en place des mécanismes d'offres de formation en adéquation avec les opportunités économiques offertes par le territoire afin d'améliorera l'employabilité des jeunes et de réduire le chômage et les migrations d'une population de plus en jeune et de plus en plus féminine.

La région de Kayes conduit actuellement un processus de formulation d'un Schéma Directeur de la formation professionnelle pour l'emploi afin d'améliorer la cohérence entre l'offre et la demande de formation et renforcer la disponibilité de ressources humaines dans les secteurs porteurs de l'économie régionale et locale.

A l'analyse de la situation éducative, les indicateurs présentés au niveau de la région ne sont point reluisants même plusieurs efforts ont été accomplis par les autorités locales. La région n'a pas atteint le seuil de la scolarisation universel et doit améliorer plusieurs indicateurs notamment : le taux de scolarisation des filles, le taux d'achèvement et le taux de rétention, élément déterminant pour l'atteinte de la transition démographique. Il est à noter que plusieurs études ont signifié à cet égard que l'éducation est un déterminant important de l'évolution de la fécondité et de la pauvreté.

1.4. Mouvements de population : migration et contribution des migrants au développement régional

De par sa situation géographique et de la culture de ses populations, Kayes est une des régions d'où partent et vers où sont dirigés les mouvements de populations les plus importants, internes comme internationales. La migration au Mali et dans la région de Kayes est surtout motivée par la recherche d'opportunités économiques (87,2% des migrants en 2009). Si l'émigration concerne toutes les régions du Mali, les régions de Kayes et de Mopti sont celles qui contribuent le plus à alimenter l'émigration internationale avec près d'un émigrant sur deux.

Dans une étude⁸ sur le phénomène de la migration et ses effets sur le développement de la région de Kayes, l'on a trouvé, au moment des investigations, un taux de migration de 16,6% dont la moitié à l'étranger et sur l'ensemble des ménages enquêtés, 60% comptaient ainsi au moins un migrant à l'étranger. Le comportement migratoire diffère sensiblement entre hommes et femmes : les femmes sont en moyenne moins mobiles que les hommes et, lorsqu'elles migrent, choisissent de migrer à l'intérieur du Mali alors que les hommes privilégient le départ vers l'étranger. Et 68% des hommes migrants de plus de 14 ans vivaient dans un pays étranger, en particulier en France.

Les autres destinations internationales sont, par ordre d'importance décroissante, la Côte d'Ivoire (5,3%), le Gabon (4,1%) et le Sénégal (2,7%). Les migrants internes et internationaux présentent des profils très différents : les seconds sont beaucoup plus âgés en moyenne et bien moins instruits que les premiers : 58,7% ne sont jamais allés à l'école (contre 23,5% seulement chez les migrants internes). En termes d'appartenance ethnique, 75 % environ des migrants internationaux sont Soninké alors que la majorité des migrants internes sont Khassonké, ce qui suggère l'existence d'une spécialisation « ethnique » en matière de comportement migratoire (Gubert F., 2009).

Ces dernières années, les migrants de la région de Kayes opèrent annuellement des transferts de ressources équivalentes à plus 120 milliards de FCFA par an vers le Mali. Ils contribuent également très fortement à la construction d'infrastructures socio-économiques (écoles, centres de santé, marchés, ...) et la disponibilité de produits et de services de santé et d'éducation (prise en charge de personnel, médicaments, matériels et fournitures scolaires...). Aujourd'hui, l'apport économique des migrants de deuxième et de troisième génération (descendants des migrants de première génération) constitue une problématique à prendre en compte dans l'analyse des effets de la migration sur le développement. En effet, ils investiraient plus dans les secteurs culturels et humanitaires que dans l'amélioration des conditions de vie des familles dont ils sont issus ?

⁸ GUBERT Flore (2009) : la migration, facteur de développement : la région de Kayes, *Dossier Accueillir* n°252.

Les questions de migrations, leur gestion et les stratégies de coopération décentralisées constituent des axes clés des stratégies de la région, au vu de leur importante contribution dans le développement de la région. L'apport des migrants en termes de flux financiers dans la région a un fort impact sur plusieurs secteurs du développement et contribue à une nette amélioration des conditions de vie des populations en particulier en milieu rural.

1.5. Défis et opportunités offertes par les territoires

Pour accélérer le développement économique et régional de la région de Kayes, les acteurs de la région ont effectué de nombreux travaux de réflexion stratégique et prospective. La région dispose de documents stratégiques comme les SRAT, PSDR, PDSEC et autres stratégies destinées à organiser les activités de développement économique, social et culturel du territoire.

Des études spécifiques ont permis d'identifier les principaux secteurs économiques porteurs de même que des zones économiques « spéciales » dit espaces économiques partagés. La promotion des actions de développement et l'accélération des investissements devraient permettre d'impulser un essor économique plus rapide en leur sein mais aussi dans les autres espaces de la région avec des effets d'entraînement.

Les opportunités existent dans la région et sont entre autres :

- la disponibilité de plus de 3,2 millions de terres arables et d'étendues d'eau (fleuves, retenues...) favorable au développement des activités agricoles, pastorales et de la pêche ayant conduit à l'identification d'espaces économiques partagés ;
- les ressources minières ;
- la présence de sites historiques et naturels favorables au développement des activités touristiques ;
- la structure de la population composée à plus de 60% de population active et la forte proportion de jeunes qui constituent un potentiel dont il faut profiter, en plus de la position géographique de la région ;
- la forte proportion de migrants issus de la région qui peut être facteur de développement.

La région a, de par le niveau de bien-être de sa population et sa situation socio-économique, de nombreux défis à relever. Parmi ces défis, les plus importants sont :

- **le développement du potentiel humain :**

La forte croissance démographique, la forte proportion d'adolescents et de jeunes et le niveau de scolarisation et de formation, en particulier des jeunes et des femmes,

posent le problème crucial du renforcement des ressources humaines pour le développement harmonieux de la région. En plus, les analyses spécifiques comme le rapport sur le développement humain durable (ODHD⁹, 2016) indiquent que les émigrants sont en général les plus scolarisés, d'où une « fuite » de ressources humaines plus productives. La faible adéquation entre formation et emploi, le faible niveau d'offre de formation diversifiée accroît les risques d'être au chômage pour les jeunes. La faible productivité oblige également de nombreux travailleurs à mener des activités secondaires pour accroître leur revenu et leur pouvoir d'achat

Les transferts des migrants sont considérables mais servent en général à la consommation finale des ménages et à la réalisation d'infrastructures sociales et beaucoup moins aux investissements dans le renforcement des compétences des membres de familles des migrants.

- la sécurité alimentaire et l'accès aux services sociaux de base

Les analyses sur la disponibilité alimentaire et l'accès aux marchés indiquent un niveau de sécurité alimentaire bas dans la région de Kayes. On comptait en 2015 (MICS), plus d'un enfant de moins de 5 ans sur 10 en un retard de croissance sévère. Des investigations récentes réalisées par le Système d'Alerte Précoce, indiquent que les cercles de Diéma, Nioro et Yelimané, dix-neuf communes du cercle de Kayes, deux communes du cercle de Bafoulabé et trois communes du cercle de Kita sont enclins à une forte insécurité alimentaire. Malgré l'accroissement de la proportion de transformation de base des produits locaux, la faible disponibilité des techniciens qualifiés et le niveau de connaissances des populations sur les techniques efficaces de transformation réduit la valorisation des productions agricoles et autres produits locaux.

Les infrastructures socio-économiques doivent également être développées pour améliorer l'accès des populations aux services (eau, énergie, santé, éducation et marchés de biens et services).

- le développement économique et l'amélioration des infrastructures de transport et de communication

Avec une population active estimée à 47,1% et les opportunités économiques (terres arables, ressources en eau, ressources minières, situation géographique...), il est plus qu'indispensable de mettre en œuvre des stratégies régionales visant à accroître le niveau d'emploi et à réduire le taux de chômage plus élevée (18,5%) dans la région qu'au niveau national (10,3% selon l'EMOP 2014). Dans la région, les secteurs de

⁹ Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté : Rapport national sur le développement humain durable, Edition 2016 : Migration, Développement Durable et Lutte contre la pauvreté au Mali, mai 2016

l'extraction minière et des BTP ont été les plus pourvoyeurs d'emplois ces dernières années au détriment des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme pourtant sources de revenu considérables.

Le développement de la région de Kayes devra s'appuyer sur les opportunités offertes par le territoire grâce au développement des réseaux et territoire (réseaux de transports, communication et flux financiers), des mécanismes de financement et des ressources humaines. Il importe de favoriser l'industrialisation au-delà du secteur minier.

- **la gouvernance locale, l'inclusion et le ciblage des populations les plus vulnérables**

Pour une meilleure gouvernance et des politiques locales pour efficaces, il est indispensable de renforcer la participation des populations, en particulier des femmes et des jeunes dans les cadres et instances de prise de décision au niveau régional et local. Cette meilleure participation passe par le renforcement des capacités des organisations et associations locales pour une gestion concertée du développement.

Le ciblage des plus vulnérables devra être amélioré dans la définition des stratégies régionales et locales et de plans opérationnels. Il est également nécessaire de disposer de ressources humaines qualifiées et de données désagrégées et à jour sur la situation socio-économique des populations afin de planifier efficacement les investissements et actions stratégiques de développement.

II. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE DEMOGRAPHIQUE ET DU GENRE DANS LES CADRES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

La région de Kayes est l'une des régions les plus dynamiques dans le domaine de la planification du développement. Avec l'appui des partenaires au développement et souvent dans le cadre de la coopération décentralisée, les acteurs de la région développent des documents stratégiques de développement régional et local et des évaluations stratégiques dans le cadre du suivi du développement. Parmi les documents stratégiques les plus importants, on compte le Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire, le Plan Stratégique de Développement Régional, l'étude diagnostique des secteurs économiques porteurs et des espaces économiques partagés, le document de Stratégie de Développement Economique Régional, le Schéma Directeur de la Formation pour l'Emploi (en préparation), l'étude prospective « l'Avenir vu par les kayesiens ».

Toutefois, aucune œuvre n'étant parfaite, les documents stratégiques établis, malgré leur qualité, comportent quelques faiblesses et celles en lien avec la prise en compte des questions démographiques et du genre font l'objet de l'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces – SWOT en anglais) ci-dessous¹⁰.

2.1. Présentation sommaire de quelques documents stratégiques de développement régional (PSDR et SRAT) et des espaces économiques partagés

La Loi n°90 – 008 détermine les conditions de libre administration des collectivités territoriales (modifiée par la Loi n°2012 – 005 du 23 janvier 2012) dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation au Mali. Et d'autres textes comme la Loi n°95 – 034 du 12 Avril 1995 du Code des Collectivités Territoriales et la Loi n°2017 – 019 du 12 juin 2017 portant Loi d'orientation pour l'aménagement du territoire confèrent aux différents échelons territoriaux, l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire.

Le Plan Stratégique de Développement Régional (PSDR) de Kayes pour la période 2011 – 2020 a été réalisé avec l'appui du Fonds Africain de Développement. Le PSDR est le document de référence en matière de planification du développement pour la région. Le PSDR fournit une description de la situation socio-économique de la région et une description du cadre de gestion de la planification du développement. Il identifie les problématiques majeures du développement et les stratégies à mettre

¹⁰ Cette analyse a été conduite par les acteurs du développement de la région au cours de concertations régionales prévues dans le cadre méthodologique de cette initiative.

en place pour favoriser le bien-être économique et sociale des populations. L'analyse de la stratégie de développement intègre la prise en compte d'espaces économiques partagés homogènes sur la base des opportunités économiques existantes, des identités culturelles et géographiques.

Le PSDR s'est appuyé dans sa définition, sur le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT, 2009). En plus de la situation socio-économique et environnementale, le SRAT donne les principales orientations stratégiques et les scénarii d'aménagement du territoire et de développement de la région. Le SRAT fournit également 3 scénarii de développement et de l'aménagement sur la base des objectifs retenus : la sécurité alimentaire et le développement rural, la gestion durable des ressources naturelles, le développement de l'élevage, l'augmentation des taux de scolarisation et du niveau d'instruction, d'alphabétisation et de la couverture sanitaire, la création d'emplois par la promotion des PME/PMI, l'intégration régionale et sous régionale, le désenclavement régional et extra régional, et l'extension de la déconcentration. Des espaces économiques partagés ont ainsi été identifiés pour un développement socio-économique et culturel harmonieux basé sur les opportunités et atouts des espaces homogènes de la région.

Les autorités de la région, en particulier le Conseil Régional, conduisent également de nombreuses réflexions stratégiques sur des questions d'intérêt pour le développement économique et social.

2.2. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces en matière de prise en compte des questions de population, de la variable démographique et du genre

Le tableau ci-dessous identifie les éléments de forces, faiblesses, opportunités et menaces qui ressortent de la revue des documents stratégiques – SRAT et PSDR – de la région de Kayes.

Tableau 1 : Cadre d'analyse globale SWOT des documents stratégiques de planification régionale du développement (PSDR et SRAT)

	Positif (pour atteindre l'objectif)	Négatif (pour atteindre l'objectif)
Interne	Forces : ▪ Volonté politique affichée des acteurs régionaux et locaux ▪ Existence d'une analyse de l'évolution, de la structure et de la répartition de la population régionale bien fournie (SRAT) ▪ Fonctionnalité des cadres de gestion des stratégies et programmes de développement de la région ▪ Structure de la population (forte proportion de jeunes et de population active) favorable à l'accroissement de la contribution régionale au développement économique ▪ Existence d'une analyse spatiale de la migration (SRAT) ▪ Processus en cours de formulation d'un Schéma Directeur Régional de la formation professionnelle par l'emploi ▪ Bonne identification des problèmes majeurs de la région (PSDR)	Faiblesses : ▪ Faible analyse des déterminants de la fécondité dans la région (SRAT) ; ▪ Insuffisance dans l'articulation, la mise en cohérence et la prise en compte de la variable démographique dans les axes stratégiques retenues (SRAT) ▪ Faible analyse du statut sociale de femme et de sa contribution économique des femmes au développement économique (SRAT) ; ▪ Faiblesse dans l'identification des déterminants de la sous scolarisation, en particulier des filles (SRAT) ▪ Faible opérationnalisation du mécanisme de coordination et de suivi-évaluation de la politique de population au niveau régional (CRPD) ▪ Croissance rapide de la population et de la demande sociale (éducation, santé, protection sociale...) ▪ Fort niveau de chômage et intérêt pour la migration ▪ Existence d'une analyse genre dans l'éducation mais faible analyse des déterminants de la scolarisation / sous scolarisation des filles ▪ Analyse non approfondie de la situation du secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement technique (SRAT) ▪ Pas d'actions stratégiques prévues pour l'autonomisation des femmes et des jeunes de façon spécifique (voir OS3 / SRAT) ▪ Faible analyse désagrégée de la situation en matière de santé et d'éducation (PSDR) ▪ Pas d'analyse spécifique sur la formation professionnelle et l'enseignement technique (PSDR) ▪ Faible participation des acteurs de la société civile, en particulier des leaders religieux et communautaires dans la définition des priorités
Externe	Opportunités : ▪ Accélération du processus de décentralisée ▪ Disponibilité de partenaires au développement et d'initiatives de co-développement (coopération décentralisée / jumelage) ▪ Participation des migrants à l'identification et au financement des activités de développement ▪ Existence et exploitation de ressources minières ▪ Culture et sites touristiques ▪ Participation de plus en plus forte des acteurs de la société civile et des leaders religieux	Menaces : ▪ Réduction du financement des activités de santé de la reproduction / planification familiale par certains partenaires importants ▪ Relative baisse de l'intérêt des migrants de deuxièmes et troisièmes générations pour le financement des activités de développement ▪ Pesanteurs socioculturelles persistantes (mariage d'enfants, faible statut de la femme / fille) ▪ Migration et mouvement massif de population vers les sites d'orpaillage avec pour effet, la déscolarisation, l'augmentation des risques sanitaires et des conflits intercommunautaires

2.3. Les acteurs régionaux dans le domaine de population & développement et leur rôle

Les acteurs publics, les acteurs de la société civile, les partenaires au développement et les populations sont les acteurs les plus importants impliqués dans les processus de planification stratégiques au niveau régional et local. Même si les populations sont un peu plus impliquées, en particulier au niveau communal, les acteurs du secteur privé participent peu à l'animation de ces cadres de développement.

2.3.1. Les acteurs publics :

Les services publics sont les principaux acteurs techniques qui appuient les acteurs régionaux dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi – évaluation des politiques, stratégies et programmes de développement dans le contexte de décentralisation. Ces services publics restent toutefois insuffisamment dotés en ressources humaines, matérielles, financières suffisantes pour assurer leur mission d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs efforts de développement.

L'administration des collectivités (Région, Cercle, Commune) se caractérise également par une grande insuffisance (en nombre et en qualité) de ressources humaines qualifiées et de moyens pour la planification stratégique du développement.

2.3.2. Les ONG et les Partenaires au Développement

Les ONG nationales et internationales sont des acteurs majeurs qui assistent les collectivités territoriales dans leurs efforts de développement. Ils sont parfois très proches des communautés au profit desquelles ils mettent en œuvre des programmes de développement en particulier dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, développement social...). Ils appuient également des activités économiques dans les domaines de l'agriculture et des activités génératrices de revenus des populations vulnérables (femmes...)

2.3.3. Les autres acteurs :

Parmi les autres acteurs, l'on trouve les chambres consulaires et les organisations professionnelles, qui si elles sont des bénéficiaires des actions de développement, constituent, avec les partis politiques, des acteurs incontournables et des leviers importants de la chaîne de transmission planification – actions – résultats.

Dans le cas particulier de la région de Kayes, les associations de migrants constituent également des acteurs importants du système de planification et de mise en œuvre

des programmes de développement à travers les importants appuis qu'elles apportent en termes de ressources matérielles et financières mais également en termes d'opportunités de partenariat avec le reste du Monde.

Une autre catégorie d'acteurs très importants, les leaders religieux et communautaires, ont été peu impliqués dans les processus d'identification des priorités et dans la mise en œuvre des actions stratégiques. Ils sont des vecteurs de changements et ils devraient être acteurs dans la mise en œuvre des interventions visant un changement social et de comportement en faveur de la santé, de l'éducation et de la pleine participation de tous les autres acteurs à travers le plaidoyer et la mobilisation sociale.

2.4.Principales leçons tirées de l'analyse SWOT

De l'analyse SWOT des documents stratégiques de développement régional (SRAT et PSDR en particulier), les constats suivants apparaissent :

- Le PSDR ne prend pas véritablement en compte la question du renforcement du capital humain (éducation, santé et emploi formation professionnelle) ;
- L'accès et l'utilisation des services sociaux de base (éducation, santé...) n'est pas pris en compte dans les stratégies de développement alors qu'ils constituent une des orientations stratégiques retenues (Accès aux services sociaux de base, à la formation professionnelle et à l'emploi) dans le PSDR ;
- La dynamique démographique et la structure de la population reste insuffisamment intégrée dans l'analyse situationnelle, dans la définition des orientations économiques et la planification des actions ; en effet, il y a une absence de données et d'analyses sur les effets de la croissance démographique dans les secteurs sociaux et économiques et sur les volumes d'investissements nécessaires à la réalisation des objectifs de développement prenant en compte l'évolution démographique (structure, classe d'âge et volume) ;
- La prise en compte du genre ne ressort pas de façon explicite, en dehors de la promotion de la bonne gouvernance.

2.5.Défis majeurs en termes de population et développement pour accélérer la capture du dividende démographique dans la région de Kayes

Du diagnostic stratégique de la situation sociodémographique et économique de la région de Kayes, il ressort d'importants défis à adresser pour faire de la population, un moteur de développement et une source d'accélération de la capture du dividende démographique. Ces défis sont entre autres :

- **Le défi du développement du potentiel humain**

Aucun processus de développement ne peut aboutir à des résultats en termes d'amélioration durable des conditions de vie des populations s'il n'intègre le développement et la culture du capital humain. Chaque année, des centaines voir des milliers de jeunes hommes et femmes se présentent sur le marché du travail et sans compétences et aptitudes, ils ne peuvent que contribuer, avec une faible rentabilité, à la production des biens et services et à la création de la richesse alors qu'ils contribueront à accroître substantiellement le niveau de consommation.

Il est capital donc d'investir encore beaucoup plus dans l'éducation et le maintien des filles et des garçons à l'école, dans la formation professionnelle et l'alphabétisation mais aussi dans la santé, en particulier dans la santé des adolescent(e)s et des jeunes, avec un accent sur ceux vivant en milieu rural.

- **Le défi de l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accès aux services sociaux de base**

L'accès et la disponibilité des produits alimentaires et autres biens et services améliore le bien-être des populations en particulier les plus vulnérables. Il importe de renforcer les moyens de production agricole en particulier des femmes et des jeunes en milieu rural. Les infrastructures socio-économiques et l'accès aux marchés doivent également être améliorés pour favoriser l'accès des populations aux services.

Il est également indispensable, pour la santé des enfants et le développement de leurs capacités cognitives, de renforcer les programmes de nutrition et de santé maternelle et infantile.

- **Le défi du développement économique et l'amélioration des infrastructures de transport et de communication**

Le développement économique de la région de Kayes devra s'appuyer sur les opportunités offertes par le territoire grâce au développement des réseaux et territoire (réseaux de transports, communication et flux financiers), des mécanismes de financement et des ressources humaines. Il importe de favoriser l'industrialisation au-delà du secteur minier, mais aussi de mettre en place des mécanismes de mitigation des effets de l'orpaillage sur l'agriculture, l'éducation et la santé.

- **Le défi du renforcement de la gouvernance locale, de l'autonomisation des femmes / filles, de l'inclusion et du ciblage des populations les plus vulnérables**

Le développement rapide de la région et l'amélioration des conditions de vie des populations exigent un renforcement de la gouvernance locale et de la participation,

en particulier des femmes, des jeunes et des leaders religieux et communautaires à la prise de décision.

Pour améliorer la participation des femmes et des filles, il importera de renforcer leur autonomisation pour en faire des actrices du développement de façon plus effective. Elles ont un fort potentiel dont il faudra profiter.

Les programmes de développement doivent également être plus efficaces en termes de ciblage des bénéficiaires. Les stratégies et l'évaluation des investissements doivent prendre en compte, en plus des caractéristiques sociales et des droits humains, l'évolution démographique et ses effets sur l'accroissement des besoins sociaux (éducation, santé, accès à l'eau et à l'électricité, accès aux marchés...).

Le renforcement des capacités de planification stratégique et opérationnelle et le développement des partenariats innovants restent encore des défis à relever par la région pour un développement harmonieux et inclusif.